



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 9 Juillet 2015

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 23

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 23 H 30 le **mardi 14 juillet 2015** tiré de la darse dite « du Christ » sur la commune de Gujan-Mestras, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 22h45 et 00h45** :

dans un rayon de 180 mètres autour du point 44°38,724'N et 01°4,441 O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages